

2016-17



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Éditeur
4657, rue Papineau
Montréal, Qc
H2H 1V4
T 514.521.4777
F 514.521.6272
famille@cofaq.qc.ca
www.cofaq.qc.ca

Rapport annuel de la COFAQ 2016 – 2017

Équipe de production

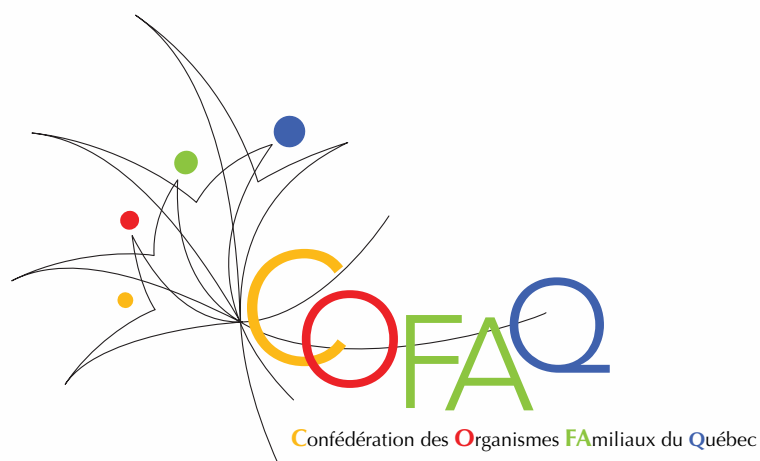
Marie Simard, Paul Bégin, Daniel Cyr, Christina Hiteva,
Daniela Gomez

Équipe de rédaction

Jean-Christophe Filosa, Marie Simard, Paul Bégin, Daniel Cyr,
Christina Hitevav

Sommaire

Mot du président.....	1
Mot de la directrice générale.....	2
Conseil d'administration.....	3,4
Représentations.....	5,6
Activités.....	7, 8,9
Mémoires.....	10,11
Communications.....	12,13
Visibilité.....	14,15
Membres.....	16
Équipe.....	17



Notre mission

La COFAQ regroupe, soutient et représente ses membres dans un but de promotion et de défense des intérêts de la famille, et ce, afin d'améliorer la qualité de la vie familiale.

Cette mission est au cœur de l'action de la COFAQ depuis sa fondation en 1972. Malgré les mutations importantes vécues dans les institutions familiales depuis la fondation de notre organisme, l'importance de la famille ne s'est pas démentie et demeure un élément essentiel de l'identité des Québécois et du développement de notre société.

Le présent rapport couvre la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017. Vous retrouverez pour l'essentiel l'ensemble des activités de la COFAQ au cours de cette période. C'est pourquoi nous vous convions à jeter un regard sur les différents éléments de notre année de travail tel que décrit dans le sommaire de la page précédente.

Tous ces éléments sont interdépendants et répondent à la mission de base de l'organisme. Nous souhaitons que la lecture de ce rapport vous permette d'obtenir un portrait global des actions menées par la COFAQ tout au long de l'année et d'en dégager une appréciation positive.



Mot du président

Chers membres

L'année qui s'est terminée avec le 31 mars aura été pour la COFAQ une année très active. Ses principales activités sont décrites dans ce rapport qui comme tous les ans vous présente le travail accompli au cours de ces 12 mois. Je tiens à souligner un aspect important de ce travail, celui que nous faisons auprès du gouvernement.

La COFAQ est un des quatre organismes nationaux famille qui siègent à la Table des partenaires du ministère de la Famille. Cette Table comporte un volet élargi qui s'est penché sur la Conciliation famille-travail. La Table élargie a déposé ses recommandations au début de l'été et la COFAQ a poursuivi son travail sur la CFT, car ce dossier constitue un enjeu important à développer dans les prochaines années. Elle nous aura permis de rencontrer le ministre en septembre dernier afin de réaffirmer de vive voix la nécessité de développer des outils malléables (souples, comme on dit au fédéral) afin de concilier famille et travail.

D'autre part, le ministère de la Famille a également levé le moratoire sur la reconnaissance des organismes communautaires famille. C'est une décision importante qu'en à l'avenir des OCF, leur définition et leur représentation auprès des instances. Les groupes demandeurs sont nombreux et leur expertise se déploie dans plusieurs aspects de la vie familiale. Cela nous invite à réfléchir sur la définition de ce qu'est un organisme communautaire famille, leur rôle et leur champ d'expertise. On ne saurait limiter les organismes famille à la petite enfance ou à toute autre définition restrictive.

Nous devons avoir et défendre une vision large de la famille, car elle est présente dans toutes les sphères de la vie et à toutes ses époques. C'est pourquoi la demande d'une politique familiale globale pour le Québec demeure d'actualité à la COFAQ. Avec l'ensemble des OCF, ceux reconnus actuellement et ceux à venir, il est important d'orienter nos actions et les conjuguer afin d'affirmer nos choix auprès du gouvernement québécois et de participer à définir le cadre essentiel de cette politique familiale.

L'ajout récent de 20 M\$ pour les OCF est un baume pour le milieu communautaire passablement écorché au cours des années récentes. Cet ajout de subventions doit être pérennisé d'ici la fin du mandat du présent gouvernement. La COFAQ s'emploiera à le faire tout en poursuivant sa réflexion et son action sur des enjeux particuliers, et ce avec ses membres.

En attendant de faire les premiers pas dans cette direction, voici le bilan de cette dernière année. Bonne lecture!

Jean-Christophe Filosa
Président



Mot de la directrice générale

Une année déjà...

Une année bien remplie qui m'aura permis de prendre contact avec nos membres, avec le milieu communautaire famille et avec nos principaux alliés et bailleurs de fonds.

Cette année a aussi été l'occasion de préciser les enjeux que la COFAQ doit mettre de l'avant auprès des différentes instances. Nous avons travaillé à réaffirmer l'importance de la conciliation famille travail. Nous sommes aussi intervenus dans le dossier de l'adoption et avons souligné la nécessité de revoir le droit de la famille. Nous avons participé à deux consultations importantes au Québec, celle sur la réussite éducative et celle sur les services éducatifs à la petite enfance. Deux consultations, sur deux enjeux qui se recoupent au niveau de la petite enfance. Comme le ministre de la Famille est aussi le ministre de l'Éducation, nous avons été en première ligne pour rappeler que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Nous n'avons pas oublié l'enjeu de la paternité qui reviendra de l'avant avec la future politique d'égalité entre les hommes et les femmes.

D'autres enjeux attendent que des groupes prennent l'initiative de les porter devant l'opinion publique. Je pense en particulier à tout le secteur de la périnatalité, un domaine que nous croyons appartenir à la vie familiale et qui mérite qu'on s'en occupe. Nous voulons également amener sur la place publique l'enjeu des maisons des grands-parents, un modèle d'organisme qui existe déjà, qui a été promu par le gouvernement

et qui, malgré tout, fait du surplace. D'autres enjeux surgiront au cours des prochains mois et nous comptons sur nos membres pour nous faire part de ce qui les préoccupe et de leur vision des actions à entreprendre pour faire avancer leurs revendications.

C'est bien là le défi de la COFAQ. Réunir nos membres, des organismes partenaires et alliés afin de définir une position commune sur un enjeu et trouver un moyen de le porter de l'avant. La méthode préconisée pour le moment consiste à associer les groupes dans la rédaction des lettres, des mémoires ou des communiqués. Je compte poursuivre cette façon de faire qui permet de rejoindre plus de groupes et de mieux les faire entendre. Il n'y a pas de méthode unique et je demeure ouverte à des idées de partenariats constructifs et orientés vers le mieux-être des familles.

La lecture du présent rapport annuel vous donnera les détails sur une année qui augure très bien pour le futur.

À tous nos membres, merci d'être avec nous...

Marie Simard
Directrice générale

Le conseil d'administration

L'Assemblée générale annuelle de 2016 s'est tenue le 15 juin à Montréal à la Caféshop. Cette cafétéria de quartier, située dans le secteur Angus du quartier Rosemont, favorise l'insertion socioprofessionnelle de personnes aux prises avec un problème de santé mentale ou d'ordre psychosocial. L'assemblée a été présidée, comme dans les dernières années, par monsieur Jean Pascal Lion.

La direction a profité de l'AGA pour inviter bon nombre de partenaires afin de faire de cette rencontre une activité de relation publique. De plus, en début de soirée, afin de profiter des idées des participants, la directrice générale a invité les personnes présentes à énoncer des enjeux ou des recommandations sur ce que la COFAQ DEVRAIT ou POURRAIT faire dans l'année courante. Les participants ont déposé un ensemble d'idées novatrices qui reflétait une vision large et inclusive de la famille.

L'assemblée générale elle-même a suivi cette animation. Comme chaque année, le rapport d'activités et le rapport financier de l'année écoulée ont été présentés et approuvés par les membres présents.

Deux propositions de modifications aux règlements généraux ont été présentées par le Conseil d'administration sortant. La première demandait d'augmenter le nombre d'administrateurs de la COFAQ de 7 à 9. La seconde visait l'abolition du nombre maximum de termes consécutifs qu'un administrateur peut exercer. Les deux propositions ont été adoptées.

Considérant la première modification aux règlements généraux, six postes au conseil d'administration étaient à pourvoir. Sept des neuf postes ont été comblés par l'AGA. Le nouveau conseil d'administration à la suite de l'élection était donc constitué des personnes suivantes :

Monsieur Jean-Christophe Filosa

Service d'aide communautaire Anjou (SAC-Anjou)

Madame Paule Blain-Clotteau

Maison des parents du Québec

Madame Manon Gauthier

Parents-Secours du Québec inc.

Madame Franciene Mucci

Fédération de la Famille Richelieu Yamaska (FFRY)

Monsieur Bruno Munganza

Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE)

Monsieur Jean-Pierre Deschênes

Institut de formation communautaire d'aide à l'enfant et à la famille (IFACEF)

Monsieur Jean-Guy Bourget

Carrefour de développement social et d'éducation populaire (CDSEP)

M. Jean-Christophe Filosa a été reconduit à la présidence du conseil d'administration tandis que M. Bruno Munganza a été nommé à la vice-présidence. Madame Manon Gauthier continue d'occuper le poste de secrétaire et Madame Franciene Mucci, celui de trésorière. Soulignons que Monsieur Robert Rodrigue, du Mouvement québécois des vacances familiales et membre du CA, a cédé volontairement sa place au CA après deux ans à titre de trésorier.

À noter qu'à la suite de l'AGA, deux autres membres ont été cooptés en cours d'année. Ce sont :

Monsieur Mohammed Barhone,

RePère

Madame Rita Quesnel

Tel-Écoute

Madame Quesnel a dû remettre sa démission au printemps 2017 pour des raisons familiales.

C'est bénévolement que les administrateurs de la COFAQ offrent leur temps et leurs efforts pour s'assurer du bon fonctionnement de la corporation. La COFAQ remercie toutes les personnes qui, au cours de la dernière année, ont œuvré au sein du Conseil d'administration.

Le CA s'est réuni 8 fois au cours de l'année financière 2015-2016 :

16 juin 2016

30 juin 2016

17 septembre 2016

19 novembre 2016

21 janvier 2017

16 mars 2017

18 mai 2017

Les membres du CA ont formé un comité sur le membership. Le mandat de ce comité était de s'interroger sur l'accroissement futur des effectifs de la COFAQ en tenant compte des exigences du ministère de la Famille et de préparer le terrain pour le prochain Lac-à-l'épaulé. Ce comité était formé de M. Filosa, de Mme Blain-Clotteau et de Mme Quesnel. Les réflexions de ce comité se poursuivront au cours de l'automne.

Lac-à-l'épaule 14 mai 2016

Au cours du printemps 2016, les membres du CA, la directrice, les employés de la permanence et M. Paul-André Tremblay (ex-président et ex-directeur de la COFAQ), se sont réunis afin de cogiter autour des questions suivantes :

- La mission, les objets et les objectifs spécifiques de la COFAQ,
- Sa vision de l'avenir et ses priorités (à court ou moyen terme)
- Les forces et les faiblesses de la COFAQ.

Une ressource professionnelle du Centre St-Pierre, Mme Stéphanie Charron, a animé cette journée qui aura permis de faire le point sur la situation actuelle de la COFAQ. Les personnes présentes ont suggéré de répéter ce type de rencontre de façon régulière. Comme nous l'avons mentionné plus haut, le comité membership de la COFAQ est en quelque sorte la continuité de cette rencontre.

Ressources financières

Depuis le rattachement au ministère de la Famille en 2003-2004, la principale source de soutien financier de la COFAQ est le ministère de la Famille. En tant que regroupement national, la COFAQ reçoit un soutien financier à la mission globale. Lors du dépôt des ententes pour le dernier plan triennal, le niveau des subventions avait été gelé pour les OCF.

Il y a eu deux changements importants au cours de l'année 2016-2017. Premièrement, le moratoire sur la reconnaissance des nouveaux organismes communautaires famille a été levé. Ce changement est important dans une perspective de développement des services à la famille au Québec. C'était une bonne nouvelle que nous avons soulignée en félicitant le ministre de la Famille pour cette action.

Deuxièmement, l'année financière s'est achevée par l'octroi de sommes supplémentaires non récurrentes pour l'ensemble des OCF reconnus y compris les nouvellement reconnus. Les sommes disponibles ont été réparties en trois enveloppes, l'une pour les haltes-garderies, une pour les OCF nationaux et la plus grande enveloppe pour les organismes reconnus. Les montants sont alloués pour deux ans. La COFAQ a bénéficié d'un montant supplémentaire d'un peu plus de 83 000 \$. Ces sommes sont bienvenues, mais posent la question de leur pérennité. Une question qui reviendra sur le tapis au cours des prochains mois.

Gestion des kiosques de Loto-Québec

Afin d'élargir ses possibilités d'action en augmentant ses revenus, la COFAQ gère des kiosques de Loto-Québec et ce depuis 30 ans. Lors du dernier rapport annuel, nous avons trois kiosques sous notre gouverne soit : un au Carrefour Angrignon, les deux autres étant situés à Ville Saint-Laurent, l'un à la Place Vertu et l'autre au Centre commercial Village Montpellier.

En septembre 2016, la gestion du kiosque de Montpellier a été retirée à la COFAQ. La COFAQ a continué de manifester son intérêt envers cette forme d'autofinancement. Par contre, au cours de l'été 2016, les responsables de Loto-Québec ont proposé de réorganiser le mode de gestion des kiosques. Les nouvelles politiques ont généré de la confusion et certaines appréhensions puisque, selon notre compréhension, les organismes communautaires auraient été exclus de la gestion des kiosques. À la suite d'une question du député Amir Khadir auprès du ministre des Finances, et des interventions de plusieurs autres députés, les organismes communautaires ont été avisés qu'ils pourront poursuivre leur gestion de ces kiosques s'ils le désirent.

La gestion des kiosques toujours sous le mandat de la COFAQ est assurée par Daniel Cyr, directeur administratif à la COFAQ. Le travail quotidien dans ces deux kiosques est assuré par une équipe de 10 personnes. Les ventes des kiosques et les revenus nets sont inscrits dans le rapport financier de l'année.



Représentations

La Confédération des organismes familiaux du Québec est un organisme national qui siège à la table des partenaires du ministère de la Famille. Cette table aborde différents enjeux et les groupes consultés peuvent varier selon les enjeux. Elle a été particulièrement active cette année et la directrice générale est la représentante de la COFAQ.

Trois éléments particuliers ont été abordés à la table des partenaires.

1- Comité consultatif Famille élargi

Ce comité consultatif a été constitué à la suite du *Forum de la famille québécoise* en 2013 ayant pour objet de réfléchir aux prochaines étapes à franchir en matière de Conciliation travail-famille. Il est formé des OCF-Nationaux, de représentants patronaux, syndicaux et municipaux. Les membres de ce comité ont remis un rapport final à l'été 2016 et le ministère de la Famille devrait déposer bientôt un *plan d'action concerté en matière de conciliation travail-famille-études*. (voir : *Communiqué de presse du 15-mai-2017*)

2-Comité des haltes-garderies communautaires

Une attention particulière a été portée à la proposition de modifications au programme de soutien financier des haltes-garderies communautaires faites par le ministère au mois de juin 2016. La Table des partenaires s'est réunie au mois d'août afin d'appuyer la démarche de l'Association des haltes-garderies communautaires qui avait demandé une rencontre entre les représentants du ministère et ceux des HGC. La rencontre a bien eu lieu le 13 septembre et a abouti en un accord sur les modifications au programme.

3-Table des partenaires des OCF

Les membres de cette table sont : la Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF), la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ) et la COFAQ. Quatre rencontres ont eu lieu au cours de l'année en présence des représentants du ministère. À ces rencontres, il faut ajouter celles réunissant les quatre regroupements pour analyser les demandes des organismes désirant être reconnus par le ministère de la Famille. La table a aussi été consultée sur les modalités d'attribution des nouvelles sommes non récurrentes annoncées au mois de mars dernier.

La COFAQ a aussi rencontré le ministre Sébastien Proulx le 26 septembre dernier. Le président de la COFAQ, M. Jean-Christophe Filosa et la directrice générale étaient présents lors de cette rencontre. Le Conseil d'administration avait proposé que nos représentants abordent les enjeux suivants : les services de garde, le droit de la famille, la conciliation famille-travail et le financement des OCF. Ces rencontres sont aussi l'occasion de mieux connaître le ministre qui actuellement occupe une position stratégique au sein du gouvernement en étant à la tête du ministère de la Famille et de l'Éducation. Une position stratégique qui pose la question du rôle et de l'importance du ministère de la Famille (et de la politique familiale

globale) au sein du gouvernement actuel et futur du Québec. Un questionnement que la COFAQ se doit de garder en mémoire pour la prochaine année.

La Confédération des organismes familiaux du Québec est membre de différents organismes ou comité. Les représentations auprès de ces organismes sont assumés par la direction ou des membres du CA selon le besoin. Voici la liste de ces organismes auxquels s'est ajouté la *Coalition pour la pratique sage-femme* à l'automne dernier.

Organisme	Représentant	
Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI)	Mme Paule Blain-Clotteau	
Carrefour d'action municipale et famille	Mme Marie Simard	
Carrefour de développement social et d'éducation populaire (CDSEP)	Mme Franciene Mucci	Membre du CA
Coalition pour la pratique Sage-femme	Mme Marie Simard	
FRP- Canada (Canadian Association of Family Resource Programs)	Mme Marie Simard	Membre du CA
Lire et faire lire		
Réseau pour un Québec famille	Mme Marie Simard	
Réseau Québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)	Mme Marie Simard	Membre du comité de la semaine de visibilité de l'action communautaire autonome

Direction générale

La direction générale représente la COFAQ auprès de nos partenaires. C'est une occasion d'affirmer nos principes et nos objectifs au sein de ces organisations, mais aussi de développer des partenariats constructifs.

Trois événements sont liés à des projets développés au sein de nos partenaires.

- 1- Avec le FRP, nous avons collaboré au projet Une saine alimentation pour tous. Notre effort s'est concentré sur le recrutement de participantes à deux groupes de discussion sur la question de l'alimentation des familles nouvellement arrivées au Canada. (un à Québec et l'autre à Montréal). Nous avons agi comme facilitateur pour la FRP qui est peu présent au Québec.
- 2- Au cours de l'année 2016-2017, nous avons renforcé nos liens avec le Réseau québécois d'action communautaire autonome (RQ-ACA). En plus d'un suivi plus attentif aux activités du RQ-ACA, Marie Simard s'est inscrite au comité organisateur de la Semaine de la visibilité de l'action communautaire autonome qui se tenait en octobre. Le travail au sein de ce groupe devrait se poursuivre cette année. L'équipe de la COFAQ a souligné la semaine de visibilité en invitant les gens à venir prendre le thé à notre siège social.
- 3- Avec le Carrefour de développement social et d'éducation populaire (CDSEP), nous avons collaboré de près à la réalisation de la *Journée Interactive sur la Conciliation Famille-Travail qui s'est tenue le 18 octobre 2016*. Le compte-rendu de cet événement se trouve en page XXX.

Rappelons que les membres de l'équipe de la COFAQ représentent à l'occasion la COFAQ lors de certains événements. On pense à la rencontre annuelle de la Su-Père conférence, à des conférences dont le thème est relié aux enjeux défendus par la COFAQ ou encore en soutien à la directrice générale dans certains événements de plus grande envergure.

Forte de ces dernières expériences, la COFAQ souhaite continuer à développer des partenariats et des actions concertées afin d'affirmer notre présence dans les lieux où les enjeux importants pour les familles sont débattus et de renforcer notre capacité d'influencer avec nos alliés les décideurs ou l'opinion publique.

Activités

Conférence sur la radicalisation

Le 5 avril 2016, le CPRMV (Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence) a organisé une formation destinée à tous les professionnels (professeurs, travailleurs sociaux, intervenants, etc.) qui désirent comprendre la radicalisation qui mène à la violence, en vue d'aider les intervenants à la prévenir.

Tenu au Centre St-Pierre, à Montréal, cet événement a eu un grand succès. En effet, plus de 20 participants, issus de différents organismes jeunesse situés sur le territoire du Grand Montréal, ont répondu à l'appel. Outre le CPRMV, nous avons aussi collaboré avec le Regroupement des Maisons des jeunes du Québec.



Lors de cet événement, les participants se sont familiarisés avec des outils, permettant de découvrir et d'interpréter le comportement des personnes susceptibles d'être influencées par le phénomène de la radicalisation.

Participation à un groupe de réflexion – FRP (CANADA)

Le 10 mai 2016, la COFAQ s'est jointe au projet de recherche de la FRP afin de mobiliser et recruter des organismes qui œuvrent dans le domaine de l'accueil des familles immigrantes, à la grandeur du Québec. La COFAQ a réussi à établir un premier contact avec de nombreux groupes partout sur le territoire.

La COFAQ constate que dans le parcours des familles immigrantes, la prise en charge rapide des familles par des organismes communautaires dévoués, multiculturels et bien enracinés est la clé du succès qui favorise l'intégration.



Assemblée générale annuelle de la COFAQ

Le 16 juin 2016 a eu lieu l'assemblée générale annuelle de la COFAQ et elle s'est déroulée dans les locaux de La CaféShop. Le concept d'animation permettait aux participants d'écrire leurs recommandations pour la COFAQ, afin d'apporter leur vision sur ce que l'organisme **DEVRAIT** ou **POURRAIT** faire. Les participants ont déposé des idées novatrices pour la COFAQ et cela a favorisé le

réseautage entre les membres. Plusieurs propositions écrites par les participants méritent que la COFAQ y donne suite.

L'équipe était heureuse de l'ambiance et du travail accompli pour réaliser l'AGA. Ce fut un bel effort d'équipe pour renouveler le concept de l'AGA.



Journée interactive sur la conciliation travail-famille

Le 18 octobre 2016, la COFAQ et le CDSEP ont organisé une Journée interactive pour sensibiliser et outiller les responsables en ressources humaines, afin de faire évoluer les pratiques de CTF dans les organisations du secteur de l'action communautaire, de l'économie sociale, public et privé.

L'événement a également permis de rapprocher l'organisme des fonctionnaires du MFA qui dirigent le dossier de la CTF au sein du ministère.



Table ronde ISQ

Le 2 novembre 2016, la COFAQ a été invitée à participer à la **Table ronde : la place des pères dans la conciliation emploi-famille**, organisée par l'Institut de la statistique du Québec.

L'engagement du père permet un meilleur partage des tâches ménagères, tout en l'impliquant activement dans l'éducation des enfants. Cela favorise une meilleure conciliation travail-famille et valorise la promotion de comportements égalitaires au sein des familles québécoises. Lors du panel, Marie Simard a exprimé la position de la COFAQ, qui indique que la conciliation Travail-Famille passe par un équilibre entre une approche légale et une approche de valorisation.

Formation-Atelier pratique « accompagner et coacher sans s'épuiser »

Le 28 mars 2017 a eu lieu une formation qui valorise l'engagement bénévole. Pour organiser cette activité, nous avons collaboré avec deux de nos membres, CDSEP et l'IFACEF, afin de créer une formation sur mesure pour les personnes impliquées dans différentes activités de bénévolat. Les bénévoles présents ont semblé satisfaits de la formation. On constate que le besoin et le désir des organismes de s'occuper de leurs bénévoles, par le biais de conférences gratuites, sont bien réels.



Mémoires

Depuis sa création, la COFAQ a produit plusieurs mémoires dédiés aux instances gouvernementales ou documents d'analyse afin d'affirmer nos positions sur des enjeux importants ou afin d'influencer les actions des décideurs. En tant qu'organisme national, c'est un aspect important du travail de la COFAQ. Pour maximiser la portée de nos mémoires, la directrice générale a cherché à définir une approche qui permettrait à la fois de rejoindre le plus de partenaires et d'avoir plus d'impact dans nos revendications.

L'approche proposée prend sa source dans les enjeux identifiés par le conseil d'administration comme important. À partir des enjeux, nous pouvons identifier nos membres qui sont les plus concernés ou déjà en mode action sur ces questions. Par ailleurs, comme nous ne sommes pas seuls sur le continent des organismes communautaires ou non qui ont des opinions ou des pratiques à partager, il est pertinent de s'allier à des groupes non membres. Au cours de l'année 2016-2017, nous avons agi dans cette optique pour plusieurs enjeux.

Mémoire sur l'adoption PL-113

Le gouvernement a déposé une nouvelle mouture d'un projet de loi modifiant l'adoption au Québec. L'enjeu a déjà été abordé par la COFAQ avec le Mouvement Retrouvailles qui est un membre de la COFAQ. Le projet de loi a été déposé le 6 octobre et les auditions en commission parlementaire débutaient à la fin novembre. La directrice générale a rallié les groupes déjà actifs sur cette question afin de préparer une rencontre de discussion sur le projet de loi. Les organismes signataires de ce mémoire avec la COFAQ sont : l'Association des parents pour l'adoption québécoise (APAQ), la Fédération des Parents Adoptants du Québec (FPAQ), le Mouvement Retrouvailles et PETALES Québec.

L'objectif n'était pas nécessairement d'obtenir un consensus sur l'ensemble du projet de loi, mais plutôt de mettre de l'avant les points qui nous semblaient des avancées réelles ou prometteuses pour les familles adoptantes. De plus les groupes signataires ont eu la possibilité d'ajouter des éléments particuliers au mémoire en leur nom propre. La FPAQ et PETALES Québec se sont prévalus de cette possibilité. De plus, la présentation du mémoire a été faite en collaboration avec Mme Anne-Marie Morel de la FPAQ.

Ce partenariat s'est poursuivi au cours de l'hiver, car le gouvernement avait décidé de retarder l'adoption de projet de loi afin d'en prioriser certains autres. Une lettre a été expédiée à la ministre de la Justice, et des copies aux autres ministres ou députés concernés, demandant que l'on mette de l'avant ce projet de loi pour le faire adopter au plus tôt. Les groupes intéressés ont tous répondu favorablement et ont cosigné la lettre.

Mémoire déposé à la Commission sur l'éducation à la petite enfance

En décembre, la COFAQ a déposé un mémoire devant la Commission à la petite enfance. Cette commission itinérante avait pour but de définir pour les 20 prochaines années la vision collective sur le l'éducation à la petite enfance. Ce projet s'inscrivait dans le contexte où nous fêtons les 20 ans de la politique familiale énoncée par Mme Pauline Marois en 1997.

L'approche de la COFAQ s'est faite de deux manières. Premièrement nous avons tenté de stimuler la participation de certains de nos membres aux activités de la Commission dans trois régions du Québec. L'objectif n'a pas été pleinement rempli, mais les contacts et les discussions avec les membres en région permettent de mieux les connaître. D'autre part, nous avons établi une fructueuse collaboration avec le Service d'aide aux familles immigrantes et réfugiées de l'Estrie (SAFRIE). La directrice générale était présente lors des auditions de la Commission à Sherbrooke pour accompagner M. Bruno Munganza, membre du CA, lors de la présentation de son mémoire.

D'autre part, la COFAQ a réuni des membres de la COFAQ à son siège social dans le but de mettre en commun nos efforts et nos réflexions sur cet enjeu. Les groupes cosignataires de ce mémoire sont le Centre québécois de ressources à la petite enfance (CQRPE), Lire et Faire Lire et Premiers Pas Québec. Les idées présentées dans notre mémoire sont donc le fruit de cette collaboration et de cette réflexion.

Ce travail aura permis à la COFAQ d'être invitée à participer au Sommet sur la petite enfance qui a eu lieu au début mai 2017. La COFAQ était parmi la trentaine de groupes d'influence qui à la fin du sommet ont été invités à énoncer leur appui à la déclaration commune établie lors de cette rencontre et à signer officiellement ce document.

Consultation sur la réussite éducative

Troisième point fort de notre méthode collaborative a été la rédaction du mémoire sur la réussite éducative. Ce projet du ministre de l'Éducation, M. Sébastien Proulx était ambitieux puisqu'il souhaitait établir un « dialogue indispensable à la réussite de nos élèves et à l'adaptation de l'école aux réalités du 21^e siècle ». De plus ces consultations avaient un volet régional et un volet national.

Encore une fois nous avons réussi à regrouper un ensemble de partenaires pour discuter de cet enjeu soit : le Centre d'initiatives pour le développement communautaire (Centre Unité), le Centre québécois de ressources en petite enfance (CQRPE), le Club Intergénération la Petite-Patrie (CLIPP), l'Institut de Formation et d'Aide communautaire à l'Enfant et à la Famille (IFACEF), la Maison des parents du Québec et le Service d'aide communautaire Anjou (SAC-Anjou).

Lors de la rencontre nationale, à laquelle a été convié la COFAQ le président de la COFAQ était présent ainsi que la directrice générale. Nous sommes toujours en attente du plan d'action que le ministre de la Famille devrait déposer d'ici la fin juin 2017.

Concrètement, cette méthode de travail a plusieurs effets positifs :

- 1- Elle permet de stimuler la participation de nos membres à nos travaux.
- 2- Elle apporte des idées constructives et parfois différentes sur les enjeux soulevés.
- 3- Elle permet d'accroître la visibilité de la COFAQ auprès des décideurs.

Il faut souligner que cette méthode demande aussi des efforts supplémentaires pour rassembler les partenaires, trouver les points de convergences et s'assurer que tous sont confortables avec les points de vue exprimés.

Au cours de l'année, nous avons réussi à mobiliser plusieurs groupes autour d'enjeux importants. Certains enjeux sont à suivre et d'autres surgiront au cours de l'année qui vient. L'expérience acquise dans les derniers mois sera utile dans la poursuite de nos objectifs.

Liste des mémoires rédigés par la COFAQ en 2016-2017

Titre	Date de dépôt	Sujet
Consultation publique en matière de conditions de travail souples	Juin 2016	Consultation de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, Mme Mary Ann Mihychuk, sur les conditions de travail souples c'est-à-dire le bon équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle des citoyens.
Mémoire sur le projet de loi 113	Novembre 2016	Mémoire déposé dans le cadre des consultations publiques sur la <i>Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements</i> .
Consultation publique : L'Éducation, Parlons d'avenir – Pour une politique de la réussite éducative	Novembre 2016	Initiée par le ministre de l'Éducation, cette consultation visait à favoriser l'émergence d'une vision commune et innovante sur la réussite éducative devant mener à la publication d'une politique gouvernementale sur cette question.
Commission sur l'éducation à la petite enfance	Décembre 2016	Consultation mise en place par l'AQCPE, mais organisée par l'INM visant à initier un dialogue social portant sur la qualité, l'accessibilité, l'universalité et la gouvernance des services d'éducation à la petite enfance dans une perspective d'égalité des chances pour tous les enfants.

Les Communications

La dernière année, la COFAQ a continué d'exploiter de nouvelles avenues pour ses communications, tant numériques que traditionnelles.



En 2017 nous avons poursuivi l'envoi de l'*Info-Contact* aux membres et partenaires qui partagent des intérêts avec la COFAQ. Le nouvel outil amélioré nous permet d'avoir des statistiques sur le lectorat, ce qui nous donne la possibilité d'ajuster le tir afin de prendre en considération les besoins d'information des membres et des lecteurs.

Les statistiques recueils au cours de l'année démontrent que notre lectorat garde un intérêt stable par rapport aux thèmes présentés ce qui nous stimule dans notre démarche éditoriale. Cette année nous avons envoyé 11 bulletins *Info-Contact* dont le nombre d'abonnés continue d'augmenter.



La *Revue de presse* est l'autre outil de communication qui a fait peau neuve en 2016-2017. La Revue de presse de la COFAQ est réalisée chaque semaine et envoyée exclusivement aux membres de la COFAQ. Le nouveau format, qui est en utilisation depuis mai 2016, en plus d'être optimisé de côté esthétique, est aussi très fonctionnel et varié en terme d'utilisation des différents matériaux (photos, vidéos, liens WEB). Tout comme l'*Info-Contact*, la Revue de presse nous donne accès aux statistiques qui nous permettent d'améliorer le contenu en fonction des thèmes les plus importants pour nos membres.

Les réseaux sociaux de la COFAQ sont toujours gérés par Christina Hiteva, agente aux communications. L'automne dernier, en collaboration avec notre stagiaire en communications, Catherine Ouellet, nous avons apporté quelques améliorations au contenu publié sur la page Facebook. Outre que le partage d'informations, provenant des différentes sources, un calendrier de publications, contenant des nouvelles de la COFAQ a été mis en exécution. D'une telle manière, des personnes qui suivent notre page sont régulièrement tenues au courant de nos activités récentes. À l'heure actuelle, notre page FACEBOOK est suivie par 1196 personnes ou organisations, un chiffre qui continue d'augmenter.

Au cours de l'année, nous avons fait paraître 7 communiqués de presse sur différents sujets d'actualité.

Formation sur la prévention de la radicalisation, un succès	6 avril 2016
Pour une réforme du droit de la famille	7 avril 2016
Pas de vacances pour le ministre de l'Éducation	23 juin 2016
Félicitations à Madame Chantal Vaillancourt pour sa nomination au sein du CSE	27 juillet 2016
La Journée interactive sur la conciliation famille-travail, une réponse aux préoccupations du monde du travail d'aujourd'hui	19 octobre 2016
La médiation familiale, un programme à parfaire	21 janvier 2017
20 M\$ pour les OCF	7 mars 2017

Les communiqués

Le **premier communiqué** de presse est paru suite à la formation organisée pour nous par les professionnels du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. L'événement a rassemblé plusieurs participants issus de différents organismes jeunesse situés sur le territoire du Grand Montréal. Lors de la formation, des outils pratiques, développés par des professionnels du CPRMV ont été présentés. Vu le grand intérêt envers cette formation, la COFAQ compte reprendre cette activité dans les mois à venir.

Le **7 avril 2016**, la COFAQ a publié un communiqué de presse au sujet des réformes nécessaires en matière du droit de la famille. Inquiets par le fait qu'une réforme nécessaire tarde à se réaliser, nous demandons au ministère de la Justice d'amorcer au plus tôt cette réforme, et d'entamer une saine consultation auprès des groupes d'intérêt.

Le **23 juin 2016**, la COFAQ a publié un communiqué de presse au sujet du projet du Ministère de l'Éducation d'introduire la maternelle 4 ans sur tout le territoire du Québec. Guidés par les mêmes préoccupations en ce qui concerne le bien-être éducatif de nos jeunes, nous avons demandé au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, de mettre en place, dès cet automne, des consultations publiques sur ces deux enjeux.

Le **27 juillet 2016**, la Confédération des organismes familiaux du Québec a publié un communiqué de presse pour féliciter Madame Chantale Vaillancourt pour sa nomination au sein du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) en tant que membre de la Commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire. Madame

Vaillancourt est directrice de Lire et faire lire, un organisme voué à susciter le plaisir de la lecture et le goût des livres chez les enfants en favorisant les liens entre les générations.

Le **19 octobre 2016**, nous avons fait paraître un communiqué de presse, suite à la Journée interactive sur les bonnes pratiques en CFT, une activité organisée par la COFAQ, en partenariat avec le CDSEP. Le but de cette Journée interactive était de sensibiliser et outiller les responsables en ressources humaines pour faire évoluer les pratiques de CFT dans les organisations du secteur de l'action communautaire, de l'économie sociale, public et privé.

Le **21 janvier 2017**, lors de la 7^e édition de La Journée québécoise de la médiation familiale, la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) et ses partenaires (RePère, Inform'elle et ANCQ), ont souligné cette journée tout en se questionnant sur l'avenir de ce programme. Le communiqué de presse cosigné par les organismes mentionnés ci-haut rappelle des bienfaits de la médiation familiale.

Le **7 mars 2017**, la COFAQ a émis un communiqué de presse, se réjouissant de l'annonce faite par le ministre de la Famille, qui a promis d'injecter de 20 millions de dollars supplémentaires aux organismes communautaires famille (OCF) du Québec pour les prochaines 2 années.

*Les communiqués de presse sont disponibles dans leur version intégrale sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.cofaq.qc.ca/communiqués>.

Lettres aux ministres

Depuis l'arrivée de Marie Simard à la direction de la COFAQ, une stratégie de communications visant nos élus a été mise en place. Le but de cette stratégie est de positionner la COFAQ comme un interlocuteur crédible. Ce positionnement commence par un simple contact avec les élus, par exemple une lettre de félicitations pour une nomination, ou encore en lui expédiant une copie conforme d'une lettre adressée à un collègue et dont l'enjeu le concerne. Nous cherchons à rejoindre les ministres responsables d'un enjeu pour les informer de nos démarches ou de notre position. De plus, nous avisons ses collègues et les députés pouvant avoir une influence sur cet enjeu afin qu'ils soient informés de nos démarches.

Lorsque cela est possible, nous avons demandé à des membres ou partenaires de cosigner la lettre afin de donner plus de poids et de crédibilité à notre geste. Cette forme d'alliance est peu exigeante en terme d'énergie déployée, mais nous la croyons surtout productive, car elle nous permet de mieux cerner les enjeux ou les positions de nos

collaborateurs. De plus, nous pensons que les élus sont plus sensibles et attentifs à des demandes qui émanent de plusieurs groupes.

La réussite de notre stratégie s'inscrit aussi dans la durée. C'est-à-dire que nous restons attentifs au développement de l'enjeu afin

Lorsque cela est possible, nous avons demandé à des membres ou partenaires de cosigner la lettre afin de donner plus de poids et de crédibilité à notre geste. Cette forme d’alliance est peu exigeante en terme d’énergie déployée, mais nous la croyons surtout productive, car elle nous permet de mieux cerner les enjeux ou les positions de nos collaborateurs. De plus, nous pensons que les élus sont plus sensibles et attentifs à des demandes qui émanent de plusieurs groupes.

La réussite de notre stratégie s’inscrit aussi dans la durée. C’est-à-dire que nous restons attentifs au développement de l’enjeu afin d’intervenir tout au long du processus. Par exemple, le projet de loi sur

l’adoption a été déposé et nous y avons répondu par un mémoire que nous avons présenté en commission parlementaire à l’automne 2016. En janvier, nous avons rappelé dans une lettre l’importance de ce projet de loi et la nécessité de prioriser son adoption. Le processus est encore en cours et nous prévoyons réaffirmer l’importance de ce projet de loi à nos yeux, mais aussi d’annoncer au gouvernement que les changements à la loi doivent être suivis d’une forme d’évaluation dans les prochaines années. Donc, idéalement nous devrions suivre le dossier tout au long de son parcours afin d’être reconnu comme un interlocuteur privilégié.

Voici une liste des lettres adressées à nos élus au cours de la dernière année en excluant les lettres plus protocolaires comme celle de félicitations pour une nomination ou des invitations à participer à nos événements.

Date	À qui	Sujet
31 mars 2016	Ministre de la Justice	Démarrer le processus de révision du droit de la famille
22 septembre 2016 Cosignataires : Repère et la Maison des familles de la Matapédia)	Ministre responsable de la Condition féminine	Demande de reconduction des sommes allouées à des activités favorisant l’engagement accru des pères dans la famille. (Plan d’action pour l’égalité entre les femmes et les hommes)
13 octobre 2016	Ministre de l’Éducation	Demande de participation à la rencontre nationale prévue pour le 1er décembre sur la réussite éducative.
17 novembre 2016	Ministre responsable du Travail	Rappel de l’importance de l’enjeu de la conciliation famille travail et du rapport déposé par le Comité consultatif famille au ministre de la Famille.
20 décembre 2016	Députée de Laurier-Sainte-Marie (comté où est située la COFAQ)	Lettre d’appui aux démarches du RQ-ACA concernant les règles de participation des organismes de bienfaisance à des activités politiques.
10 janvier 2017 Cosignataires : Mouvement Retrouvailles, PETALES Québec, FPAQ, APAQ	Ministre de la Justice	Demande de priorisation du projet de loi 113 pour favoriser son adoption le plus tôt possible.
31 janvier 2017	Ministre de la Justice	Lettre rappelant l’importance de la médiation familiale et invitant la Ministre à prendre connaissance de notre communiqué paru le même jour sur cet enjeu.
23 mars 2017	Ministre de la Famille	Remerciements pour les nouvelles sommes d’argent attribuées aux OCF et demande de rendre ces sommes pérennes et les incorporer à la mission.
23 mars 2017	Ministère des Finances	Remerciements pour avoir conservé la gestion des kiosques de Loto-Québec aux organismes communautaires alors que Loto-Québec menaçait de leur retirer.

Dans la prochaine année, la COFAQ se donne le but d’améliorer encore sa stratégie de communications, afin d’accroître la visibilité et la portée de ces activités.

Visibilité médiatique

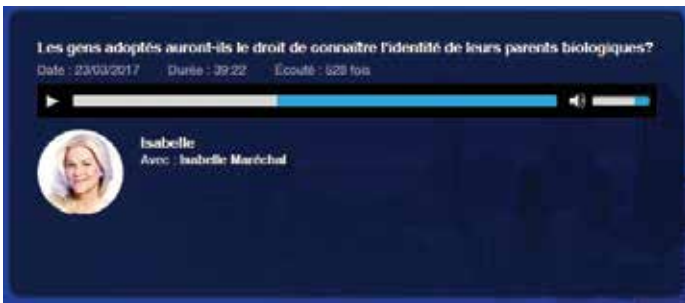
Certaines de nos activités ont suscité plus de visibilité médiatique.

27 octobre 2016, présentation à la commission sur l'éducation à la petite enfance (entrevue Bruno Munganza)

Un des points forts de la COFAQ est le soutien qu'elle offre à ses membres. Lors de la consultation publique régionale en Estrie, un de nos membres, le SAFRIE, a présenté son mémoire, élaboré avec l'aide de la COFAQ. À la suite de cette intervention, le RC a enregistré une entrevue avec Bruno Munganza, le président du SAFRIE. Cela a été une belle occasion pour accroître la visibilité des organismes communautaires voués à l'intégration. De plus, cela a permis de rappeler l'importance de la passation sur tout le continuum du cheminement scolaire, allant de la petite enfance, aux études supérieures et finalement au marché du travail.



22 mars 2017, Entrevue radio 98,5 Isabelle Maréchal (adoption)



Le projet de loi 113 en matière d'adoption et de communication des renseignements poursuit son cheminement à l'Assemblée nationale. À cet effet, Isabelle Maréchal a enregistré une entrevue sur le sujet de l'adoption avec plusieurs intervenants. La directrice de la COFAQ, Marie Simard, comptait parmi les invités. Le thème de l'émission était : les gens adoptés auront-ils le droit de connaître l'identité de leurs parents biologiques?



Nos membres

Organisme	Région	Structure
Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels Inc.	06	Régionale
Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)	06	Nationale
Association Emmanuel	17	Provinciale
Association Lien Pères Enfants de Québec	03	Régionale
Bureau de la communauté Haïtienne de Montréal (BCHM)	06	Locale
Carrefour de développement social par l'éducation populaire (CDSEP)	16	Nationale
Centre de la Famille Saint-Pie	17	Locale
Centre de la famille Valcartier	03	Locale
Centre d'initiatives pour le développement communautaire l'Unité	06	Locale
Centre Québécois des Ressources à la Petite Enfance (CQRPE)	16	Nationale
Club intergénérationnel la Petite Patrie (CLIPP)	06	Locale
Continuité famille auprès des détenues (C.F.A.D.)	06	Régionale
Coup de Pouce Jeunesse de Montréal-Nord	06	Locale
CRFM région de Montréal	16	Régionale
FADOQ	06	National
Fédération de la famille Richelieu-Yamaska	16	Régional
Fondation de la visite	06	Locale
Génération	06	Nationale
Groupe MAMAN	13	Nationale
Initiative 1,2,3 GO! Longueuil	16	Régionale
Institut de formation et d'aide communautaire à l'enfant et à la famille	06	Nationale
Joujouthèque St-Michel	06	Locale
La Joie des Enfants	06	Locale
La Maison Bleue : Milieu de vie préventif à l'enfance	06	Locale
La Maison des Parents du Québec	06	Nationale
Les équipes PACEM (Pour l'accompagnement des couples et l'engagement dans le mariage)	04	Nationale
Les Relevailles de Montréal	06	Locale
L'Hirondelle	06	Locale
Lire et faire lire	16	Nationale
Maison de la Famille de Québec	03	Régionale
Maison de la famille de Sainte-Anne-des-Plaines	15	Locale
Maison de la famille de St-Michel	06	Locale
Maison des familles de la Matapédia	01	Régionale
Maison des familles La Cigogne du Lac-St-Jean-Est	02	Régionale
Mouvement Québécois des Vacances Familiales	06	Nationale
Mouvement Retrouvailles	12	Nationale
Parents-Secours du Québec	04	Nationale
Premiers pas Québec	16	Provinciale
Regroupement de parents de personne ayant une déficience intellectuelle de Montréal	06	Locale
Relais Côte des Neiges	06	Locale
Relais Famille	06	Locale
Repère	06	Locale
Réseau des Centres de Ressources Périnatales du Québec	04	Nationale
Ressource Familles Cowansville région	05	Régionale
Service d'Aide Communautaire Anjou (SAC Anjou)	06	Nationale
Solidarité des parents de personnes handicapées inc.	06	Régionale
Soutien aux familles réfugiés et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE)	05	Régionale
Tel-Écoute/Tel-Ainés	06	Régionale

L'équipe

L'équipe de la permanence est composée de Marie Simard, directrice générale, Daniel Cyr, directeur administratif, Paul Bégin, agent à la rédaction et à la recherche et Christina Hiteva, agente de projets et aux communications. À l'automne 2016, Mme Catherine Ouellette, étudiante en communications à l'Université de Montréal, s'est jointe à l'équipe de la COFAQ pour un stage de 3 mois afin de donner son appui lors de la préparation des événements. À inclure le photo de l'équipe et le photo de Catherine Ouellette



À cette équipe de la permanence, sont greffées les équipes de travail dans les kiosques de Loto-Québec gérés par la COFAQ. Au 31 mars dernier, 10 personnes travaillaient dans les kiosques.

Dans notre kiosque du Carrefour Angrignon, le fonctionnement journalier est assuré par Mme Lise Ouimet. Monsieur Daniel Cyr, pour sa part, assure la liaison entre les kiosques, la COFAQ et Loto-Québec, tout en étant responsable de la gestion et de la comptabilité des activités de ses kiosques.

Ce printemps, la gérante des kiosques de Place Vertu et du kiosque Montpellier, Mme Francine Gratton, a pris sa retraite.

Grâce à elle, le kiosque a vendu pour plus de 58 millions de dollars en billets ce qui a généré un peu plus de 1 million de dollars en argent net. Cet argent a été utilisé dans divers projets qui, finalement, ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des familles. Le CA et la direction de la COFAQ tiennent à la remercier pour les 25 années au service de l'organisme.



Bonne retraite, Francine!

L'équipe de la COFAQ partage avec fierté les objectifs premiers de la Confédération et met tous ses efforts pour faire avancer la cause du bien-être des familles et de nos organismes membres.

